

FINANCEMENT

Les jeunes retrouvent du crédit

Les jeunes sont les chouchous des banques d'après VousFinancer.com. « Plusieurs établissements leur accordent des réductions de taux exceptionnelles », explique Jérôme Robin, président de ce courtier en crédit immobilier. « Les acheteurs de moins de 35 ans peuvent obtenir des conditions aussi avantageuses que les secundo-acquédants de 45 ans. Certaines banques leur proposent même des enveloppes de 10 000 ou 20 000 € à des taux compris entre 0 et 2 %. D'autres encore acceptent de prêter aux jeunes sans apport personnel et/ou sur 30 ans. »

Intérêt bancaire. « Les banques ciblent particulièrement les jeunes couples qui, dans un avenir proche, vont sûrement évoluer, acheter une seconde voiture, ouvrir des livrets d'épargne, souscrire des assurances vie », ajoute Sandrine Allonier, responsable des relations banques chez VousFinancer.com. Pour autant, les établissements financiers ne prêtent pas les yeux fermés. Selon Sébastien



Goodluiz/Fotolia

Masure, créateur du courtier Presse Taux, « ils demandent à ce que l'un des emprunteurs soit en CDI, un contrat de travail qui fait figure de véritable caution bancaire ». Elles veillent au reste à vivre et tiennent compte du budget déplacement, qui ne doit pas fragiliser les finances de l'emprunteur. Elles sont aussi attentives à la capacité d'épargne et au saut de charges (différence entre le loyer actuel et la future mensualité de prêt). Enfin, toutes les banques ne pratiquent pas cette politique de séduction. D'où l'intérêt de visiter plusieurs banques ou de faire appel à un courtier pour trouver le meilleur crédit.